

# OPÉRA VALEURS

## DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 25-12-2009

### IDENTIFICATION DE L'OPCVM

**Nature juridique :** Fonds Commun de Placement de droit français

**Classification :** OPCVM diversifié

**Affectation des résultats :** Capitalisation

**Objectif de gestion :**

L'objectif de gestion du fonds est, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, l'optimisation du couple « rendement/risque » au travers d'une gestion discrétionnaire orientée vers les pays de l'OCDE (pays émergents inclus). L'élément clé de la gestion du portefeuille étant la sélection des titres, il ne peut être fait référence à aucun « benchmark » et aucune autre référence.

**Indicateur de référence :**

Aucun indicateur de référence défini.

**Profil de risque :**

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés ».

**Les principaux risques sont :**

**Les principaux risques sont :**

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés ».

**Les principaux risques sont :**

**Nature des risques :**

**Risque discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque en capital :** L'OPCVM n'étant pas garanti, le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

**Risque action :** Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée ci-dessus, le FCP peut être principalement investi en actions. En conséquence, en période de baisse des marchés actions, la valeur de la partie action du portefeuille entraînera une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change :** Le FCP peut être investi sur des titres européens n'appartenant pas à la zone Euro. A ce titre, le portefeuille est sensible au risque lié à la fluctuation des devises de référence des titres cotés sur ces marchés par rapport à l'Euro, monnaie dans laquelle le fonds est libellé.

La gestion du fonds n'étant pas liée à une répartition géographique, le risque de change peut varier fortement, suivant la part des titres hors zone Euro investie dans le portefeuille, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la taille de capitalisation des titres sélectionnés : Le FCP peut être exposé à titre accessoire au marché de petite et moyenne capitalisation, les caractéristiques de ces titres peuvent présenter un risque de liquidités. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée. Une baisse de leur valeur entraînera en conséquence une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : Le risque de taux est le risque que la valeur des investissements du FCP en produits de taux diminue si les taux d'intérêt augmentent, avec pour conséquence une baisse de la valeur liquidative.  
La sensibilité de la poche obligataire pourrait varier de 0 à 7

Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque que l'émetteur d'un titre obligataire ou monétaire ne puisse faire face à ses engagements. En cas de dégradation ou de défaillance des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux marchés émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut donc varier très fortement : une baisse de leur valeur entraînera, en conséquence, une baisse de la valeur liquidative.

## COMPTE RENDU

### Environnement :

Le 1er mars dernier alors que la plupart des investisseurs broyaient du noir et envisageaient l'écroulement du système bancaire mondial, personne n'aurait parié sur une hausse de plus de 20% du CAC 40 pour la fin de l'année.

C'est pourtant bel et bien ce qui s'est produit, les marchés se retournant brutalement dès la mi-mars effectuant un premier violent rebond de près de 40% jusqu'à fin mai, avant de connaître une courte mais brutale phase de consolidation. Reprenant sa tendance haussière dès le 15 juillet, notre indice s'est alors stabilisé dans une fourchette comprise entre 3.600 et 3.800 points, pour terminer l'année dans un dernier rallye, sur un plus haut tout proche des 4.000 points.

Les raisons de cette reprise spectaculaire sont à la fois liées à la psychologie des investisseurs et à une amélioration de la santé de nos économies.

En effet, l'ensemble des pouvoirs publics mondiaux, conscients de la gravité de la crise, ont pris toute une série de mesures démontrant fermement leur volonté de soutenir coûte que coûte le système bancaire et d'éviter ainsi les risques de crise irréversible des économies capitalistes. Ainsi, après avoir imaginé le pire, les investisseurs ont peu à peu compris que les cours de bourse avaient atteint un niveau qui ne correspondait plus à la réalité de la situation économique, expliquant donc la rapidité du premier rebond, qui n'a fait que ramener les indices au niveau du 1er janvier (3.400 points).

Par la suite, les différentes mesures de relance gouvernementales (incitations fiscales, soutien à divers secteurs d'activité, travaux d'infrastructures...), l'action concertée des grandes banques centrales (injonction de liquidités, baisse spectaculaire des taux d'intérêt) et la bonne gestion de la crise par une grande majorité de chefs d'entreprises (plans de restructuration, assainissement des bilans) ont fini par produire leurs effets et ont permis à nos économies de sortir progressivement de la récession, entraînant une nouvelle revalorisation des marchés plus en phase avec la conjoncture telle que nous pouvons l'analyser aujourd'hui.

Plus de récession certes, mais des taux de croissance qui restent très faibles, un niveau de chômage qui continue d'inquiéter, et un gigantesque endettement des états qui assombri les perspectives de reprise à moyen terme.

### Opéra Valeurs :

Sur la période, le FCP a progressé de 33,43%.

Les principales lignes du portefeuille sont :

Natixis Cash Eonia	14,76%
Opéra Trésorerie	5,98%
Pernod Ricard	5,57%
Securitor 03 03 08 Caylon	5,50%
Samse	3,46%

**Nota :**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM

**Ce document périodique n'a pas été certifié par le Commissaire aux comptes**

**ETAT DU PATRIMOINE**

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R.214-1-1	15 695 181,53
b) Avoirs bancaires	326,38
c) Autres actifs détenus par l'OPCVM	3 986 123,46
d) Total des actifs détenus par l'OPCVM	19 681 631,37
e) Passif	-457 009,86
f) Valeur nette d'inventaire	19 224 621,51

\* Les montants sont signés

**NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART OU ACTION**

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur liquidative
C0 OPERA VALEURS		19 224 621,51	189 620,00	101,38

## ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	80,44	78,57
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	1,20	1,18
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier	0,00	0,00
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	5,98	5,84

## MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un marché réglementé français ou un marché réglementé d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen	5 989 912,01	4 071 852,25
b) Les instruments financiers mentionnés aux a), b) et f) du 2° de l'article R. 214-1-1 admis à la négociation sur un autre marché réglementé, c'est-à-dire d'un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un État ni membre de la Communauté européenne, ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour autant que ce marché ne figure pas sur une liste de marchés exclus établie par l'Autorité des marchés financiers	0,00	0,00
c) Les instruments financiers mentionnés aux a) et b) du 2° de l'article R. 214-1-1, nouvellement émis, c'est-à-dire relevant du dernier alinéa du I. de l'article R. 214-2 du code monétaire et financier	0,00	0,00
d) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés aux articles R. 214-5, R. 214-29 et R. 214-32 du code monétaire et financier	1 058 580,95	0,00

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

### PORTEFEUILLE AU 25/12/2009 OPERA VALEURS ( 052010 )

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>0 - Actions &amp; Valeurs assimilées</b>				
<b>Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché réglementé</b>				
<b>BELGIQUE</b>				
NYRSTAR NV	EUR	24 900	205 176,00	1,07
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>205 176,00</b>	<b>1,07</b>
<b>ALLEMAGNE</b>				
EOP BIODIESEL AG	EUR	18 380	13 417,40	0,07
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>13 417,40</b>	<b>0,07</b>
<b>FRANCE</b>				
SA DES CEMENTS VICAT - VICAT	EUR	9 000	524 250,00	2,73
SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEL	EUR	225	146 250,00	0,76
MAUREL & PROM	EUR	25 000	313 500,00	1,63
CNIM	EUR	5 000	350 050,00	1,82
SAMSE	EUR	12 000	665 520,00	3,48
FONCIERE FINANCIERE PARTICIP.	EUR	9 377	414 932,25	2,16
TIPIAK	EUR	7 216	422 136,00	2,20
CIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE VERITAS / EX- GEOPHYSIQUE	EUR	20 000	297 600,00	1,55
TOTAL	EUR	10 000	450 000,00	2,34
ACCOR	EUR	10 000	381 900,00	1,99
LAFARGE	EUR	6 000	343 080,00	1,78
AXA	EUR	25 000	416 000,00	2,16
DANONE	EUR	10 255	434 299,25	2,26
PEUGEOT	EUR	17 000	398 905,00	2,07
HAVAS EX HAVAS ADVERTISING	EUR	100 000	277 000,00	1,44
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	17 500	397 250,00	2,07
SAINT-GOBAIN	EUR	12 000	450 900,00	2,35
VIVENDI	EUR	20 000	415 800,00	2,16
ALCATEL - LUCENT ACT	EUR	150 000	340 650,00	1,77
VALEO	EUR	16 000	391 040,00	2,03
SOCIETE GENERALE A	EUR	7 500	363 825,00	1,89
ERAMET	EUR	1 000	219 100,00	1,14
RENAULT SA	EUR	12 000	431 400,00	2,24
FRANCE TELECOM	EUR	20 000	347 400,00	1,81
ARCOA	EUR	4 506	3 739,98	0,02
EULER HERMES SA	EUR	4 000	210 800,00	1,10
EASYDENTIC	EUR	50 609	392 219,75	2,04
GDF SUEZ	EUR	13 000	382 005,00	1,99
EDF	EUR	10 000	409 050,00	2,13
CHAMARRE	EUR	83 334	111 667,56	0,58
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>10 702 269,79</b>	<b>55,69</b>
<b>GUERNESEY</b>				
VOLTA FINANCE	EUR	100 000	150 000,00	0,78
<b>TOTAL GUERNESEY</b>			<b>150 000,00</b>	<b>0,78</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
SES	EUR	20 000	307 800,00	1,60
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>307 800,00</b>	<b>1,60</b>

<b>RUSSIE</b>				
GAZPROM OAO ADR	USD	15 000	252 750,00	1,31
<b>TOTAL RUSSIE</b>			<b>252 750,00</b>	<b>1,31</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
ARUBA NETWORKS INC	USD	30 000	231 600,00	1,20
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>231 600,00</b>	<b>1,20</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché réglementé</b>			<b>11 863 013,19</b>	<b>61,72</b>
<b>TOTAL 0 - Actions &amp; Valeurs assimilées</b>			<b>11 863 013,19</b>	<b>61,72</b>
<b>I - Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations &amp; valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé</b>				
<b>FRANCE</b>				
PERNOD RICARD 4.625% 12/13	EUR	1 050 000	1 070 512,90	5,57
CASINO GP. 6.375% 08-13	EUR	500 000	572 843,02	2,98
CALYON FIN 0% 17/03/13 IND*EUR	EUR	985 000	1 058 284,00	5,50
LAFARGE 5.75% 27/05/11 *EUR	EUR	500 000	540 283,47	2,81
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 241 923,39</b>	<b>16,86</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
CITIGP INT 0% 03/10/12 IND*EUR	EUR	230 000	216 982,00	1,13
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>216 982,00</b>	<b>1,13</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
MICHELIN LUXEMBOURG SCS 8.625% 24/04/14	EUR	300 000	373 262,95	1,94
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>373 262,95</b>	<b>1,94</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé</b>			<b>3 832 168,34</b>	<b>19,93</b>
<b>TOTAL I - Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>			<b>3 832 168,34</b>	<b>19,93</b>
<b>III - Titres d'OPCVM</b>				
<b>OPCVM européens coordonnés et assimilables</b>				
<b>FRANCE</b>				
OPERA TRESORERIE	EUR	924	1 149 428,28	5,98
NATIXIS CASH EONIA RC FCP	EUR	22	2 836 695,18	14,75
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 986 123,46</b>	<b>20,73</b>
<b>TOTAL OPCVM européens coordonnés et assimilables</b>			<b>3 986 123,46</b>	<b>20,73</b>
<b>TOTAL III - Titres d'OPCVM</b>			<b>3 986 123,46</b>	<b>20,73</b>

**ETATS DES ACTIFS NETS AU 25/12/2009**  
**OPERA VALEURS ( 052010 )**

OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES	<b>-37 918,92</b>	<b>-0,20</b>
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	<b>-418 764,56</b>	<b>-2,18</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>19 224 621,51</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts C0</b>	<b>189 620,00</b>	<b>101,38</b>
-----------------	-------------------	---------------